



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-19488>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **25-19488**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : S.M.D.3

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de Formations professionnelles

Description : Le présent accord-cadre concerne des prestations de formations professionnelles réglementaires et obligatoires à la tenue de poste pour l'ensemble du personnel du syndicat. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.

Identifiant de la procédure : dcd686fb-dcf4-4ae9-816b-9f0905c6b435

Identifiant interne : PPP1CX-390/5100/M-2024 -015 AO

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79632000 Services de formation de personnel

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 435,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Formations Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES)

Description : Le présent lot a pour objet les formations CACES : - engins de chantier (R482), - chariots élévateurs (R489), - grues de chargement auxiliaires (R490), - gerbeurs à conducteur accompagnant (R485), - PEMP Plateforme Élévatrice Mobile de Personne (R486).

Identifiant interne : M-2024 -015 AO 1_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 1 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 129,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :**Type :** Qualité**Description :** valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable des litiges**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Bordeaux**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** S.M.D.3**Organisation qui signe le marché :** S.M.D.3**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002

Titre : Formation Continue Obligatoire (FCO), Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO), Permis C et CE, code de la route

Description : Le présent lot a pour objet des formations initiale ou recyclage concernant : La Formation Continue Obligatoire (FCO), la Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO), les permis C et CE, le code de la route (épreuve théorique générale).

Identifiant interne : M-2024 -015 AO_2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 2 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 161,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Habilitations électriques

Description : Le présent lot à pour objet les formations initiales et de recyclages pour des travaux ou interventions sur des installations électriques effectués par les agents du SMD3. L'attestation de formation délivrée permettra au SMD3 de pouvoir délivrer le titre d'habilitation électrique.

Identifiant interne : M-2024 -015 AO_3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 3 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 38,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalable qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Formation manipulation de l'amiante

Description : Le présent lot à pour objet la formation à la manipulation de l'amiante en sécurité des agents conformément à la réglementation en vigueur.

Identifiant interne : M-2024 -015 AO_4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 4 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Manipulation extincteurs risque incendie

Description : Le présent lot à pour objet la formation : Equipier de Première Intervention - EPI (manipulation extincteurs risque incendie) à destination des agents conformément à la réglementation en vigueur.

Identifiant interne : M-2024 -015 AO_5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 5 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 29,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision

de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Description : Le présent lot à pour objet la formation pour la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) Industrie, Bâtiment travaux publics, Commerce (IBC).

Identifiant interne : M-2024 -015 AO_6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 6 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 28,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de

justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Sauveteur secouriste du travail (SST)

Description : Le présent lot a pour objet la formation Sauveteur Secouriste du Travail, SST, (initial et mise à jour des compétences).

Identifiant interne : M-2024 -015 AO_7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 14/01/2025

Date de fin de durée : 13/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 7 comporte des reconductions. (marché initial de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique au marché initial)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à

compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 435,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 129,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AFTRAL

Offre :

Identifiant de l'offre : AFTRAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 168,555.9 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1075-2826

Titre : Formations Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES)

Date de conclusion du marché : 02/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 168,555.9 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 260,890 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 161,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AFTRAL

Offre :

Identifiant de l'offre : AFTRAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 86,722 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1076-2829

Titre : Formation Continue Obligatoire (FCO), Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO), Permis C et CE, code de la route

Date de conclusion du marché : 02/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 86,224.36 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 106,215 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 38,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AFTRAL

Offre :

Identifiant de l'offre : AFTRAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 35,304 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1077-2833

Titre : Habilitations électriques

Date de conclusion du marché : 02/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 28,015 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 64,970 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEKRA INDUSTRIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : DEKRA INDUSTRIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 7,776 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1078-2839

Titre : Formation manipulation de l'amiante

Date de conclusion du marché : 31/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 7,776 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 9,030 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 29,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NPFS

Offre :

Identifiant de l'offre : NPFS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 18,620 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1079-2846

Titre : Manipulation extincteurs risque incendie

Date de conclusion du marché : 31/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 18,620 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 91,200 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 28,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AFTRAL

Offre :

Identifiant de l'offre : AFTRAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 16,200 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1080-2850

Titre : Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Date de conclusion du marché : 02/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 16,200 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 27,405 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NPFS

Offre :

Identifiant de l'offre : NPFS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 15,237.5 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1081-2864

Titre : Sauveteur secouriste du travail (SST)

Date de conclusion du marché : 31/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 14

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 14

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 15,237.5 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : S.M.D.3

Numéro d'enregistrement : 25240532900035

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : COULOUNIEIX CHAMIERES

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président

Adresse électronique : contact@SMD3.fr

Téléphone : +33 553455890

Adresse internet : <http://www.smd3.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.smd3.fr/fr/marches-public/consultations-en-cours/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Numéro d'enregistrement : 13002927500018

Adresse postale : CCIRA de Bordeaux DREETS Nouvelle-Aquitaine – Pôle C

Ville : MERIGNAC

Code postal : 33700

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Téléphone : +33 556692718

Télécopieur : +33 556692718

Adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 Rue Tastet

Ville : Bordeaux Cedex

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : +33 556993800

Télécopieur : +33 556243903

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AFTRAL

Numéro d'enregistrement : 30540504500017

Adresse postale : 46 avenue de villiers

Ville : PARIS

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : AO OUEST

Adresse électronique : ao-ouest.secteursud@aftral.com

Téléphone : +33 553038360

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003, LOT-0006

8.1 ORG-0005

Nom officiel : DEKRA INDUSTRIAL

Numéro d'enregistrement : 43325083401786

Adresse postale : 85 RUE DE LA MORANDIERE

Ville : LE HAILLAN

Code postal : 31000

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Point de contact : CELLULE AO

Adresse électronique : cellule.ao.sudouest@dekra.com

Téléphone : +33 546937817

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0006

Nom officiel : NPFS

Numéro d'enregistrement : 87748300000000

Adresse postale : 4 Lotissement La Guillaumie

Ville : Notre-Dame-de-Sanilhac

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Point de contact : Nicolas PY

Adresse électronique : npfsecurite@gmail.com

Téléphone : +33 631983433

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005, LOT-0007

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e7b9e80b-6d2d-4cad-a63c-155627810e05 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2025 à 10:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2025